



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 18 MAI 2026**



DATE DE CONVOCATION : 7/05/2026	L'an deux mille vingt-six, le lundi 18 mai à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'Épernon se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Loïc BOUR, Maire.				
DATE D'AFFICHAGE : 20/05/2026					
NOMBRE DE CONSEILLERS	EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	VOTANTS	ABSENTS
	29	25	4	29	0
LB/TD N° 2026/53	CREATION DU COMITE CONSULTATIF – PROJET PARTICIPATIF « FETE DE LA MUSIQUE 2026 »				

Étaient présents : Loïc BOUR, Julie KLEINPOORT, Benoît DROUET, Hélène CAILLÉ-CAYZAC, Jérémy MAIRE, Marie-France CAUSSIN, Laure DALIGAUX, Gildas SERVIERES, Marc DEQUICK, Dominique CROIZET, Dominique BROSSIER, Cendrine CHERGUI, Sébastien BAUDOIN, Alexandra DUFAU, Lydie DALIGAUX, Cyrille ANDRIEU-LACU, Mathias GARNIER, Catia RIBEIRO-KUNTZ, Adelina BOUILLY, Julien RICHER, Abdoul THIAM, Manon CROIZET, François BELHOMME, Stéphane LEMOINE, Armelle THÉRON-CAPLAIN

Représentés :

- Ozan ERGIN, pouvoir à Hélène CAILLÉ-CAYZAC
- Sandrine CLOTEAUX, pouvoir à Alexandra DUFAU
- Béatrice BONVIN-GALLAS, pouvoir à François BELHOMME
- Dominique BONNET, pouvoir à Armelle THÉRON-CAPLAIN

Secrétaire de séance : Sébastien BAUDOIN

Vu les articles L2143-1 et L2143-2 du code général des collectivités territoriales relatifs à la création de comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune ;

Considérant la volonté de la nouvelle mandature de mettre en œuvre une municipalité participative à Épernon, associant habitants, associations, services municipaux et élus dans une démarche démocratique favorisant les initiatives citoyennes ;

Considérant que parmi les nouveautés progressivement mises en œuvre figurent l'installation d'un Conseil Municipal des Jeunes et d'un Conseil Consultatif des Seniors (automne 2026), un appel à



projets dans le cadre du budget participatif (2027), le droit d'interpellation qui permet de venir devant le conseil municipal (automne 2026) ;



Considérant que les élus sparnoniens souhaitent développer des groupes de travail autour de projets touchant directement à la vie quotidienne des Sparnoniennes et des Sparnoniens, dont le premier est festif et dédié à la fête de la musique ;

Considérant qu'une réunion publique s'est tenue le 29 avril 2026 et qu'une première réunion du groupe de travail, appelé à devenir ce comité consultatif, a eu lieu le 5 mai 2026 ;

Monsieur le Maire propose la création d'un comité consultatif dédié au projet participatif « fête de la musique 2026 », composé comme suit :

Habitants (3)	Mathieu BORDET – Pierre MAILLART – Thomas ROBINET
Représentants d'association (2)	Sandrine BEILVAIRE (Résonances 28) – Alex MARTIN (Tiers-Lieu Les Souâtons)
Élus référents (2)	Jérémy MAIRE – Gildas SERVIÈRES

Les membres du comité consultatif sont nommés par arrêté du Maire. Des experts peuvent être appelés à participer aux travaux du comité à titre consultatif.

Sur l'exposé présenté, après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à la création du comité consultatif dédié au projet participatif « fête de la musique 2026 » ; et approuve la composition dudit comité telle que présentée ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à prendre l'arrêté de nomination des membres du comité consultatif.

Secrétaire de séance
Sébastien Baudoin

Fait et délibéré à Épernon,
le 18 mai 2026

Le Maire,
Loïc BOUR



Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.